

DES VOLCANS ET DES *hommes*

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



Une autre vie s'invente ici

tout près d'ici *Ardes Communauté* entre nature et partenariats

pages 8 et 9

Dossier
Les Volcans
d'Auvergne,
terre d'attrait
et d'accueil

page **2**

Actus
Explosives
Agenda...

page **6**

Tout près d'ici
Ardes
communauté

page **8**

Le coin
des enfants
La musique
verte

page **10**

Rencontre
avec...
Guy
Chambon

page **12**

En ce début de vacances scolaires, le Parc des Volcans d'Auvergne se prépare à recevoir, comme chaque été, un grand nombre de visiteurs attirés par ses patrimoines naturels et culturels uniques. Au-delà de l'activité touristique générée, c'est l'installation potentielle de nouveaux habitants et de nouvelles activités qui se joue. En effet, de nombreux visiteurs, particulièrement séduits par les atouts du territoire, décident de venir y vivre et y développer un projet d'activité. L'accueil de ces nouvelles populations et l'accompagnement dans la création de leurs activités sont donc essentiels pour l'avenir du Parc. C'est pourquoi le Syndicat mixte du Parc s'inscrit activement dans la dynamique d'attractivité lancée par la région Auvergne et décrite dans les pages de ce dossier dédié à l'accueil d'actifs. Le succès de cette dynamique passe par l'élaboration de partenariats, notamment avec les villes et agglomérations situées aux portes du Parc des Volcans d'Auvergne. La convention récemment signée avec Clermont Communauté, dont le tissu urbain exerce une influence démographique et économique évidente sur le secteur nord-est du Parc, va dans ce sens. Ensemble, il s'agit de construire des projets inscrits dans une démarche de développement durable (à lire page 5). Bonne lecture et bel été à toutes et à tous !

Roger Gardes

Président
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne



R. 

dossier



Les Volcans

terre

Classé Parc naturel régional depuis 1977, le territoire des Volcans d'Auvergne est reconnu pour la qualité et la diversité de ses patrimoines. Son cadre exceptionnel, ses valeurs, sa culture et sa qualité de vie lui confèrent une forte attractivité.

Des atouts qui doivent être valorisés et perçus comme autant de sources de développement économique.

C'est dans ce sens que le Syndicat mixte du Parc s'est engagé dans une démarche destinée à renforcer cette réalité et à exploiter les différents potentiels d'activités économiques du territoire.

Accueillir de nouvelles populations et accompagner la création d'activités

Les dynamiques démographiques et économiques sur le territoire du Parc sont contrastées et rejoignent les tendances observées à l'échelle régionale. On constate, en effet, l'attractivité des zones périurbaines, avec un gain de population dans sa partie nord (Monts Dômes) et sa frange est, à proximité du dynamisme de l'agglomération clermontoise. Le centre, le sud et l'ouest du territoire sont, quant à eux, en perte de vitesse depuis quelques années.

Afin d'enrayer ces déséquilibres, "la Région a eu l'idée de travailler sur des politiques pour faire revenir des populations" explique Jean-Michel Guerre, Vice-président du Conseil régional en charge de l'attractivité des territoires et des politiques contractuelles régionales. Ce dernier précise que "cette politique s'appuie sur l'ARDTA (l'Agence Régionale de Développement des Territoires d'Auvergne) dont le rôle est de valoriser l'attractivité de la région à l'extérieur. Son action se dirige notamment vers des espaces où les densités de population sont beaucoup plus fortes comme la Hollande qui concentre 620 habitants au km² contre 52 en Auvergne."

Accueillir de nouveaux habitants et accompagner la création d'activité est devenu une priorité en Auvergne. Dans cette optique, des réseaux d'acteurs associant territoires (Pays, Communauté de communes) et partenaires principaux intervenant sur la création/reprise d'activités (ARDTA, chambres consulaires,

associations...) se sont formés afin d'échanger sur l'accompagnement des porteurs de projet et mener diverses actions communes. Le Syndicat mixte du Parc a également un rôle à jouer dans cette dynamique. C'est ainsi qu'il a récemment recruté une chargée de mission pour travailler avec ces acteurs sur les spécificités du territoire qui en font son attrait, notamment pour des per-

UNE DÉMARCHE QUALITÉ CERTIFIÉE POUR ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX HABITANTS

Afin de garantir ses objectifs, l'ARDTA a piloté en collaboration avec l'AFNOR (organisme certificateur) l'élaboration d'une démarche qualité certifiée. Celle-ci est destinée à professionnaliser l'accueil et faciliter l'intégration des personnes souhaitant développer une activité et/ou venir vivre en Auvergne. Cette démarche repose sur un certain nombre d'engagements qui assurent aux nouveaux arrivants et porteurs de projet de recevoir un soutien en matière d'accueil, d'information, d'accompagnement à chaque étape de la concrétisation de leur projet d'activité et de leur intégration dans la vie locale. Le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne souhaite s'engager dans cette démarche et vise l'obtention de la certification avant fin 2012.



d'Auvergne : d'attraits et d'accueil



Le patrimoine naturel et paysager (ici, les deux lacs de la Godivelle), l'accueil et la convivialité : facteurs d'attractivité du Parc



sonnes recherchant une autre qualité de vie. Par ailleurs, son ancrage territorial, les valeurs qu'il défend et sa vision globale liée à la diversité de ses actions sont des atouts pour les politiques d'accompagnement de porteurs de projet. Pour Jean-Michel Guerre *"le Syndicat mixte du Parc peut accompagner et renforcer localement ces politiques afin d'assurer l'intégration et la pérennité de l'installation des nouveaux habitants ; il s'agit de faire prendre la greffe"*.

Des activités à fort potentiel

Le Parc des Volcans d'Auvergne possède de nombreuses ressources naturelles, patrimoniales, humaines, etc. Certaines d'entre elles sont peu ou pas exploitées alors qu'elles représentent une source de développement économique local. Selon Alexandre Benoist, agent de développement à la Communauté de communes de Sumène Artense, *"le Parc, sa cohérence en termes d'espace naturel et*

socioéconomique, son implication historique sur certaines thématiques telles que l'éco-construction ou la valorisation des richesses naturelles représentent un atout supplémentaire. Ces secteurs, considérés parfois comme marginaux, proposent sans doute des opportunités d'activité qu'il reste à faire émerger".

Il s'agit donc pour le Syndicat mixte du Parc d'encourager le développement d'activités spécifiques autour de l'exploitation respectueuses de ressources naturelles disponibles, comme le bois et la pierre volcanique, et de savoir-faire particuliers présents sur le territoire (cueillette, taille de pierre...).

L'objectif consiste donc à proposer une offre d'activités complètes comprenant l'étude de faisabilité du projet, la garantie de certaines conditions matérielles de vie (logement, école, loisirs...), un accueil et un accompagnement adaptés permettant sa concrétisation.

Le développement de telles offres d'activités passe nécessairement par un fort partenariat entre les divers acteurs locaux du développement, notamment les communautés de communes et les pays qui mènent depuis plusieurs années des politiques d'accueil, forts de leur connaissance très fine de leur territoire. *"Nous menons une politique d'accueil depuis bientôt 10 ans. Du simple recensement de locaux professionnels ou d'affaires à reprendre, puis de leur qualification en lien avec les chambres consulaires, nous sommes passés à la création d'offres packagées incluant logements et locaux professionnels"* explique Alexandre Benoist.

A titre d'exemple, la mise en application des actions de la Charte Forestière du Massif de la Rhue et du Haut Cantal ainsi que celle de la Mission Haies Auvergne a mis en évidence le besoin d'arbres de haies adaptés





aux caractéristiques pédoclimatiques locales. Suite à la réalisation d'une étude économique mandatée par la Communauté de communes de Sumène Artense, (en partenariat avec la Mission Haie et le Syndicat mixte du Parc), le potentiel de création d'une pépinière d'arbres de haies d'origine Massif central a été avéré. La Communauté de communes a alors investi dans un terrain destiné à accueillir la création de cette activité. En parallèle, la commune de Veyrières rénove un logement communal qui pourra être loué au foyer du futur pépiniériste.

Cependant, identifier un potentiel d'activité n'est pas chose simple. *"Cette démarche n'est pas le résultat d'études statistiques ou économiques trop formelles. Elle résulte le plus souvent d'une connaissance fine et parfois intuitive du territoire et de ses acteurs. Ce travail est long, chronophage, et nous contraint souvent à mobiliser des bureaux d'études extérieurs qui n'ont que rarement l'implication et la connaissance locale voulues. Rien ne vaut une personne du coin ! La disponibilité sur le long terme, l'écoute au quotidien des techniciens et élus du territoire sont des facteurs de réussites incontournables"*, précise Alexandre Benoist.

A travers la création d'un service accueil au sein du Syndicat mixte du Parc, en lien avec les structures déjà impliquées, *"nous allons dans le bon sens, celui de l'implication locale, celui de la connaissance des lieux et des réseaux, celui de la disponibilité, dans le but de dynamiser encore plus nos politiques d'accueil"* ajoute-t-il.

De l'émergence à la réalisation de son projet

La Boutique d'Initiatives Rurales est un dispositif, développé dans le milieu des années 90 par le CREFAD Auvergne, qui vise à soutenir les initiatives locales et à accompagner des projets de création d'activités en milieu rural.

Elle s'adresse à toute personne souhaitant développer son projet de création ou de di-



La Boutique d'Initiatives Rurales dans les Combrailles, en juillet 2010



versification d'activités, quel que soit son statut, son âge et l'état d'avancement de son projet. Il s'agit de proposer des animations et des espaces ouverts d'accompagnement, au plus près géographiquement des porteurs de projet et de faciliter la mise en relation des différents acteurs du territoire.

La Boutique d'Initiatives Rurales s'appuie sur des outils de formation et d'animation adaptés qui ont déjà fait leurs preuves (ateliers thématiques, formations spécialisées, voyages d'études...). Ils permettent aux porteurs de projet de réfléchir de manière approfondie à la construction de leur activité, en confrontant et en confortant leurs idées dans un cadre collectif, en vérifiant la viabilité de leurs projets dans toutes leurs dimensions qu'elles soient économiques, techniques, en lien avec la vie personnelle... Des Boutiques d'Initiatives Rurales ont été mises en place dans plusieurs territoires du Massif central dont les Combrailles. Entre 2007 et 2009, cette démarche a ainsi permis d'accompagner dans la durée 23 personnes,

aboutissant à la création d'une quinzaine d'activités.

Loin d'être une recette miracle, les Boutiques d'Initiatives Rurales constituent un outil innovant, souple et réactif en capacité de s'ancrer dans un territoire comme celui du Parc des Volcans d'Auvergne. Le Syndicat mixte du Parc souhaite s'engager dans la valorisation de cet outil pour en favoriser l'implantation dans les territoires.

"Le CREFAD est une association d'éducation populaire, ouverte à tous, dont les principes reposent sur le développement de l'autonomie des personnes ou structures qu'elle accompagne et sur le développement des liens sociaux." explique Catherine Duray, directrice. *"Notre approche, dont l'entrée est la personne, est complémentaire de l'approche territoriale du Parc. Et, bien qu'il ne soit pas toujours simple de travailler ensemble, en raison notamment des différences de statuts et de fonctionnement de nos structures, l'enjeu est de travailler en coopération pour enrichir mutuellement nos démarches."*

A titre d'exemple, dans le cadre de l'accompagnement des porteurs de projet et plus spécifiquement dans le cadre des Boutiques d'Initiatives Rurales, *"l'enjeu est d'animer un maillage territorial afin que toute personne ayant un projet puisse trouver un appui, un interlocuteur qui lui corresponde sur son territoire. Le partenariat avec le Parc est intéressant car il peut jouer un rôle de coordinateur, de fédérateur"*.

Souhaitant expérimenter le dispositif des Boutiques d'Initiatives Rurales sur le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne, le Syndicat mixte du Parc envisage de proposer des journées d'accompagnement dès janvier 2012 en Artense et dans le Cézallier.



En savoir plus :

www.auvergnelife.tv
<http://construiresonprojet.crefad.info>

Un contact au Syndicat mixte du Parc : Caroline Carette, chargée de mission "potentiels d'activités"
04 73 65 64 00



Clermont Co et le Parc partenaires

La mise en œuvre de la charte 2012>2024 repose principalement sur les engagements pris par ses signataires (Etat, régions, départements, communautés de communes et communes) mais aussi sur les partenariats développés avec les acteurs du développement territorial (les pays et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale). Les villes et les agglomérations situées en périphérie du Parc ont également un rôle à jouer. C'est dans ce sens que Clermont Communauté et le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne ont signé, en avril dernier, une

convention fondée sur leurs préoccupations communes autour du développement durable et de l'attractivité de leur territoire. Concrètement, plusieurs actions basées sur les relations entre la ville et les espaces ruraux qui l'entourent sont envisagées : la gestion des pratiques motorisées dans les espaces naturels, la maîtrise de la fréquentation touristique, le développement des circuits courts autour de produits issus de la pierre volcanique et de l'agriculture, des échanges pédagogiques et culturels etc. Intervenant en cours de révision de charte, ce partenariat est une préfiguration du concept

de "villes portes" et "agglomérations portes" que prévoit la charte 2012>2024. Aurillac, Bort-les-Orgues, Clermont-Ferrand, Issoire, Mauriac, Riom, Saint-Flour pourraient ainsi, si elles le souhaitent, adhérer au Syndicat mixte du Parc et participer à ce titre aux prises de décisions relatives au Parc des Volcans d'Auvergne.

Suivez le projet de charte 2012>2024 sur :

www.desvolcansetdeshommes.com

Témoignage de Danielle Auroi, Vice-présidente en charge du développement durable à Clermont Communauté.

Qu'attendez-vous de ce partenariat avec le Parc des Volcans d'Auvergne ?

« D'abord, je dois dire que ce partenariat me réjouit. En tant que Vice-présidente de l'agglomération en charge du développement durable, je vois là s'ouvrir toute une série de complémentarités qui nous permettront de faire valoir ensemble le travail que nous menons et dont les retombées sont autant écologiques qu'économiques. Le plan air-énergie-climat, que j'ai initié dans le cadre de ma délégation, et le plan biodiversité en cours en sont l'illustration. Ce partenariat permettra d'établir une belle continuité des corridors écologiques (les "trames vertes et bleues") dans le cadre de la protection et de la mise en valeur de la flore et de la faune présentes sur nos deux territoires.



© Ludovic Combe / Clermont Co

De plus, ce dispositif confortera des choix agricoles comme la reprise de la culture de la vigne sur les coteaux qui concernent l'agglomération et le Parc.

Le plan air-énergie-climat donne, quant à lui, une connaissance, commune par commune,

de l'état de l'air, du niveau et du type de ses polluants liés à la circulation et au chauffage sous toutes ses formes. Il devrait ainsi permettre de mesurer les progrès que nous allons réaliser pour lutter dans ce domaine. Déjà bien amorcés, les efforts autour de l'efficacité énergétique se conjugueront avec ceux portés sur les énergies renouvelables. Ensemble, nous répondrons aux enjeux des nouveaux critères de construction, de l'exploitation et de l'utilisation du bois, etc. La réflexion, tant sur les déplacements que sur l'agriculture de proximité, devrait aussi nous permettre de promouvoir ensemble des circuits courts.

Voilà quelques exemples de travail coordonné entre nos deux collectivités, mais il y en aurait bien d'autres à citer... »

Calendrier de la révision de la charte

PRINTEMPS 2011

AUTOMNE 2011

2012

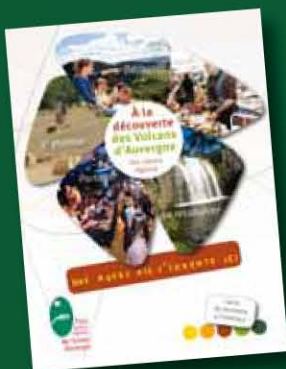
→ Concertation locale et institutionnelle autour du projet de charte ajusté

→ Soumission du projet de charte à enquête publique

→ Adoption de la charte par les collectivités locales et l'Etat

A la (re)découverte des Volcans d'Auvergne

A destination des touristes comme des habitants, le nouveau livret de découverte du Parc des Volcans d'Auvergne est disponible gratuitement dans les offices de tourisme du territoire, ainsi que dans les Maisons du Parc et des Réserves naturelles. Cette nouvelle édition, accompagnée d'une carte, propose toutes les informations pratiques pour redécouvrir et parcourir autrement le Parc et ses cinq régions naturelles : l'Artense, le Cézallier, les Monts du Cantal, les Monts Dômes et les Monts Dore. Retrouvez également des suggestions de petites randonnées, les établissements et produits marqués Parc.



1^{er} prix pour la carte de vœux

Lors de la 7^e édition du concours "Meilleurs vœux des territoires" organisé en partenariat avec la Poste, le jury composé de professionnels de la communication et d'élus locaux a primé le Syndicat mixte du Parc dans la catégorie "partenaires locaux", ex-æquo avec le SDIS de Strasbourg.

Avèze, médaille d'or au concours général agricole

Née en 1929 à Riom-ès-Montagnes, la liqueur de gentiane Avèze est le 1^{er} produit à avoir obtenu en 1998 la marque "Produit du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne". Elle a obtenu le Goudot d'or en 2008, 2009 et 2010 aux Européennes du Goût à Aurillac (concours des Goudots Gourmands). Avèze vient d'être récompensée au Concours Général Agricole 2011 en remportant la médaille d'or pour sa liqueur 20°. Une reconnaissance supplémentaire qui permet de mieux faire connaître ce produit du territoire.

Inauguration à la tourbière de Jouvion

De nombreux élus* étaient présents pour l'inauguration du nouveau sentier d'interprétation de la tourbière de Jouvion le 20 mai dernier. Ce site remarquable ouvert au public figure parmi la liste des espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme dont le plan de gestion et l'animation ont été confiés au Syndicat mixte du Parc. Les connaissances acquises depuis quatre ans sur le site, les travaux de gestion (pâturage raisonné, mise en défens, suivis de la végétation et création de mares pionnières sur tourbe) sont autant d'expériences valorisant les savoir-faire locaux et l'application de quelques concepts de gestion écologique d'un site sensible. Des visites accompagnées sont proposées cet été (infos page 7).

* les députés Louis Giscard d'Estaing et Jean-Paul Bacquet, les président et vice-président du conseil général du Puy-de-Dôme Jean-Yves Gouttebel et Bernard Sauvade, le président de Sancy Artense Communauté François Marion, le président du Parc des Volcans d'Auvergne Roger Gardes et les élus du canton de Saint-Donat.



Un blog pour l'identité visuelle du Parc

A l'aube de la nouvelle charte 2012>2024, le Syndicat mixte du Parc anime la création d'une nouvelle identité visuelle, reflet de la singularité et de l'ambition de ce territoire remarquable. L'Atelier des Fantasques, équipe pluridisciplinaire missionnée sur ce projet, a sillonné le Parc du 25 avril au 1^{er} mai à la rencontre de ses habitants. Au fil de cette résidence, leur collecte d'images, de paroles et de sons a été restituée sur le blog :

<http://regardssurlesvolcansdauvergne.blogspot.com>

Ce blog présente également les pistes graphiques et les premiers éléments de la nouvelle identité visuelle du Parc.

N'hésitez pas à consulter le blog et à donner votre avis !



LES EXPLOSIVES DU PARC

"De la prairie aux fromages"

Quelques idées de sorties dans le cadre de la programmation culturelle du Parc

jusqu'au 30 septembre :

Expositions

"Des prairies d'Auvergne à ses fromages d'Appellation d'Origine Protégée"

A la Maison du Parc des Volcans d'Auvergne (Aydat-63).

Tout public / entrée libre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h tous les jours. Tél. 04 73 65 64 26

"Des Racines et des Fleurs"

Une exposition ludique et sensorielle sur le thème des fleurs et de leurs utilisations, à la Maison de la Pinatelle (Chalinargues-15).

Tout public / entrée libre tous les jours de 10h à 19h (juillet et août), de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (sauf le samedi) en septembre.

Spectacle

La Montagne se lève

André Ricros, musicien-conteur, nous entraîne dans un monde où l'imaginaire n'a aucune barrière, celui de la montagne, de ses hommes et vaches rouges. Dégustation fromagère offerte à l'issue du spectacle.

Le **26 août** à la salle des fêtes de Chalinargues (15) de 20h30 à 22h30. Tout public / entrée libre sur réservation : 04 71 20 22 10

Dégustations

Des produits et des savoir-faire

Savourez les produits marqués "Parc des Volcans d'Auvergne", ainsi que les fromages fermiers de la Grange de la Haute Vallée.

Le **1^{er} septembre**, à la Maison du tourisme du Pays de Murat et du Parc des Volcans d'Auvergne à partir de 11h. Dégustation gratuite.

Promenade culinaire autour des produits du Cantal

Cuisinez et dégustez avec Jérôme et Isabelle Cazanave un repas confectionné avec des produits cantaliens dans leur restaurant gastronomique Le Jarrouset. Le **17 septembre**, de 16h à 19h. Rendez-vous au restaurant (RN 122, Murat). Réservation obligatoire (tarif : 30 €) : 04 71 20 10 69

Randonnées

Tradition Salers, tout un fromage !

Assister à la traite en montagne d'un troupeau de vaches Salers, au buron d'Algour, et découvrez les secrets de fabrication du cantal Tradition Salers. Les **20 juillet** et **3 août** de 14h à 17h30.

Rendez-vous au col de Néronne (Saint-Paul-de-Salers 15). Tout public / gratuit sur réservation : 04 71 20 09 47.

Randonnée sur la route des burons

L'association pour la sauvegarde des burons du Cantal propose de découvrir l'architecture, l'histoire de ces bâtiments traditionnels d'altitude, d'hier et d'aujourd'hui. Le **27 août**, de 10h à 17h30. Rendez-vous au col de Néronne (Saint-Paul-de-Salers 15). Tout public (enfant à partir de 10 ans) / gratuit sur réservation : 04 71 20 09 47.

Conférences

Atelier-conférence gourmand

Animé par Slow-Food Auvergne (Volcani'ac) pour découvrir l'AOP-Salers Tradition et d'autres fromages ainsi que le mouvement slow food. Le **30 septembre** à partir de 18h30 à la Maison du Parc (Aydat-63). Tout public / gratuit sur réservation : 04 73 65 64 26

Le lait autour du monde

Martine et Arnaud, spécialistes du monde agricole, présenteront leur tour du monde du lait à vélo, à la rencontre des acteurs de la filière des pays qu'ils ont traversés. Ils nous inviteront à débattre des nouveaux défis auxquels est confrontée cette filière.

Le **27 septembre** à partir de 18h30 au lycée agricole de Saint-Flour (15).

Le **28 septembre** à partir de 18h30 au lycée de Rochefort-Montagne (63).

Gratuit / renseignements : 04 73 65 64 26

Ça se passe cet été, près de chez vous !

Les tourbières du Cézallier

Sorties découverte

En juillet et août de 15h à 17h30 :

- les mardis et jeudis : rdv à la Maison des Tourbières, St-Alyre-ès-Montagne (63)
- les dimanches : rdv place de l'église, à La Godivelle (63)

Conférences goûters

Venez percer les secrets des tourbières du Cézallier. Aux côtés de spécialistes, vous découvrirez un monde passionnant façonné par la glace et le feu au pays des plantes carnivores...

- le jeudi **7 juillet** : "Plantes carnivores des Tourbières" par Thierry Dalbavie
- le jeudi **21 juillet** : "Quel temps là-haut ?, le climat et les Hommes dans le Cézallier" par Frédéric Serre
- le jeudi **28 juillet** : "Le Cézallier, un plateau pas toujours aussi calme" par Jean-Luc Méloux
- le jeudi **4 août** : "La Loutre, reine des zones humides" par Charles Lemarchand

Conférences organisées à la Maison des Tourbières à 17h30.

Renseignements et inscriptions :

04 73 65 64 26 (adulte : 4 € / enfant : 1,50 €)

Balades dans les prairies fleuries

Partez à la découverte de la biodiversité d'une prairie de fauche et d'une prairie pâturée avec observation des plantes, dont les espèces responsables du bon goût des fromages...

Une dégustation des fromages AOP d'Auvergne sera offerte par l'Association des fromages d'Auvergne à l'issue de la sortie.

- le **12 juillet** à 14h : rdv place de l'église, La Godivelle (63)
- le **19 juillet** à 14h : rdv à la maison de la Réserve naturelle de la Vallée de Chaudefour, Chambon-sur-Lac (63)

Renseignements et inscriptions :

04 73 88 68 80 (adulte : 4 € / enfant 6 à 14 ans : 1 € / enfant - 6 ans : gratuit)

La nature partagée

L'exposition sur la biodiversité du Parc continue son itinérance sur le territoire :

- du **11 au 17 juillet** à la halle de Riom-ès-Montagnes (15)
- du **19 juillet au 24 août** au musée de Salers (15)
- du **25 au 30 août** à la mairie de Saint-Genès-Champanelle (63)
- du **3 au 15 septembre** dans le cadre de la Foire de Cournon (grande halle)

Les Réserves naturelles vous accueillent

Juillet-août

• Sagnes de La Godivelle

Une exposition sur l'histoire des paysages de La Godivelle (63), la naissance et la vie d'une tourbière, le fonctionnement de la réserve.

Ouvert tous les jours de 14h à 18h en juillet et août - Entrée libre

Un sentier-découverte en bordure du Lac d'En-Bas, équipé de panneaux d'information et d'une longue-vue - En libre accès

Des balades nature guidées (fleurs des estives, oiseaux du Cézallier, le village et sa Réserve)

mardi, mercredi, jeudi de 10h à 12h et dimanche de 15h à 17h30 en juillet et en août (itinéraire facile).

Renseignements et inscriptions :

04 73 71 78 12 (adulte : 4 € / enfant : 1,50 €)

• Vallée de Chaudefour

Une exposition à la Maison de la réserve, Chambon-sur-Lac (63), sur la géologie, la faune, la flore de la vallée de Chaudefour, diverses projections, une maquette du relief de la vallée glaciaire.

Ouverte tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h - Entrée libre.

Un sentier d'interprétation interactif le long du chemin d'accès à la vallée

Des balades nature guidées, les jeudis de 10h à 18h sur la flore de la vallée

Renseignements et inscriptions au :

04 73 88 68 80 (adulte : 8 € / enfant - 12 ans : gratuit)

• Chastreix-Sancy

Exposition à l'office de tourisme de Chastreix (63), sur les milieux naturels, la faune, la flore, les enjeux et le fonctionnement de la réserve.

Ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h en juillet et août. Entrée libre

À la découverte des Espaces naturels sensibles

Balades accompagnées gratuites, à la découverte des Espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme sur le territoire du Parc :

- Tourbière de Jouvion à Saint-Donat (63), rdv place de l'église :
 - le vendredi **8 juillet** à 14h
 - le dimanche **28 août** à 14h
- Etang Grand à Pulvérières (63), rdv au parking de l'Etang Grand :
 - le dimanche **3 juillet** à 9h
 - le dimanche **24 juillet** à 9h
 - le dimanche **4 septembre** à 9h

- Lac des Bordes à Compains (63), rdv à la Motte de Brion le vendredi **12 août** à 16h
- Montagne du Mont à Chastreix (63), rdv place de l'église le vendredi **5 août** à 14h

Renseignements et inscriptions auprès de la LPO au 04 73 36 39 79 (de 14 h à 18 h)

Vivre la forêt

Dans le cadre de l'année internationale des forêts, le CPIE Clermont-Dômes organise des animations et des conférences autour du thème de la forêt. Rdv au CPIE à Theix (Saint-Genès-Champanelle 63).

- les **1^{er} et 2 août** de 9h à 17h : "L'arbre qui cache la forêt", détermination des essences, histoire et usages liés à l'arbre... (sur réservation avant le 15 juillet)
- le **3 septembre** de 14h à 18h : "Les voix de la forêt", balades contées, poèmes et histoires (entrée libre et gratuite)

Infos : 04 73 87 35 21

Entre ciel et terre

Du 22 au 24 juillet

Festival à Riom-ès-Montagnes avec au programme : sortie nature, expositions photos de Yann Arthus-Bertrand, conférence de Nicolas Vanier, vols en montgolfière, concert de Tri Yann.

Infos : 04 71 78 07 37

Art'Air festival

Du 12 au 15 août

Premier festival alliant randonnée pédestre, musique, art et découverte du patrimoine dans les Monts du Cantal, entre Salers et Murat.

Infos : www.art-air.org

Concours du Saint-Nectaire

Les 6 et 7 août

10^e édition du concours national du Saint-Nectaire au lac d'Aydat.

Au programme : dégustations et animations, exposition des photos du concours agricole des prairies fleuries 2011, etc.

Infos : 06 32 97 02 19

Fête des cornets de Murat

Le 18 septembre

7^e fête "Còrnas et cornets" à Murat avec au programme animations, démonstrations de fabrication et dégustations de cornets.

Infos : 04 71 20 03 80

Horizons Arts Nature

Jusqu'au 18 septembre

5^e édition des rencontres "Arts nature" : découvrez 11 œuvres originales grandeur nature dans 11 sites naturels au cœur du Massif du Sancy.

Infos : www.horizons-sancy.com



Ardes Communauté s'étend sur 350 km², 15 communes et compte 2 200 habitants, soit 6,6 au km², dont un quart réside dans le bourg-centre. En plus d'assurer des services habituellement pris en charge par des syndicats intercommunaux, la communauté de communes ne manque pas d'idées pour faire vivre son territoire à l'image de la création d'une station-service publique. Après Ardes-sur-Couze, c'est Anzat-le-Luguet qui va être doté d'un tel équipement. Quant au domaine agricole, la collectivité privilégie la mise en place d'outils collectifs. Un parc de triage pour le bétail et un pont à bascule pour peser les camions de fourrage ont été créés. Dans un autre registre, un projet expérimental de portage de paniers de produits locaux à domicile va se concrétiser.

Ardes Communauté, c'est aussi un parc de 26 éoliennes et une centrale hydro-électrique qui soulignent l'importance accordée aux énergies renouvelables. Pour aller encore plus loin, un diagnostic des potentialités énergétiques est effectué en partenariat avec la Communauté de communes Lembron-Val d'Allier. Concernant le projet de collectage d'éléments du patrimoine immatériel du Cézallier, c'est vers sa voisine cantalienne qu'Ardes Communauté s'est tournée. Il s'agit de recueillir et de partager des témoignages d'habitants fiers de leur territoire.

Contact :

Ardes Communauté
4 place Jean-Garnier
63420 Ardes-sur-Couze
Tél. 04 73 71 80 39



© PNRVA



© PNRVA

Ardes

entre nat

★ En juillet et août, trois après-midi par semaine, au départ de **la Maison des tourbières** à Saint-Alyre-ès-Montagne, des visites sont organisées sur ces milieux chargés d'eau et d'histoire. Ce petit musée d'une vingtaine d'années a l'ambition de fédérer et de devenir un point de départ pour découvrir le patrimoine naturel

du Cézallier. Autour de cette thématique, des conférences et un programme d'animations y sont proposés dans l'attente d'une nouvelle Maison des tourbières qui impliquerait davantage les gens du territoire.

★ Créée en 1975, **la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle** est l'une des plus anciennes de France. Située autour du Lac d'En-Bas, elle protège une tourbière en bordure d'un lac d'origine glaciaire qui abrite de nombreux oiseaux mais aussi des papillons, à l'image de l'Azuré des mouillères, et des plantes dites reliques glaciaires, plus coutumières du nord de l'Europe telle que la Ligulaire de Sibérie. Cet espace naturel est également un lieu d'inventaires et de recherches. Un sentier de découverte borde le lac avec des panneaux explicatifs. Une lunette d'observation est mise à disposition pour découvrir les oiseaux. La Maison de la Réserve propose tout l'été une exposition et des animations nature.

3 Après avoir travaillé durant une dizaine d'années au centre de vacances du Parrot, **Teddy David** a fait de son métier d'accompagnateur de moyenne montagne une activité secondaire pour se consacrer à l'agriculture depuis 2010. À Jassy, il exploite ainsi 13,5 ha de biens de section mis à disposition par la commune de Saint-Alyre-ès-Montagne. A des fins pédagogiques, il élève quelques vaches, moutons et cochons, mais ce sont ses 36 chèvres du Massif central qui lui donnent le lait nécessaire à la fabrication des fromages qu'il commercialise par le biais de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de Sauxillange et d'un réseau d'amis.



© F. Pigot

Communauté culture et partenariats



© F. Pigot

4 Début 2013, le centre de loisirs et d'hébergement touristique d'Ardes communauté ouvrira ses portes. Le site comprendra 27 maisonnettes et un bâtiment collectif de 53 chambres pour un total de 260 lits. Cette réalisation s'inscrit dans une démarche haute qualité environnementale avec une belle part laissée à la construction bois. De plus, un réseau de chaleur bois énergie alimentera le centre et profitera également à l'école, la gendarmerie et la maison de retraite. Dans ce même souci de mutualisation, l'espace aquatique, les aires de jeux et la salle de sport du centre seront aussi accessibles à la population locale.

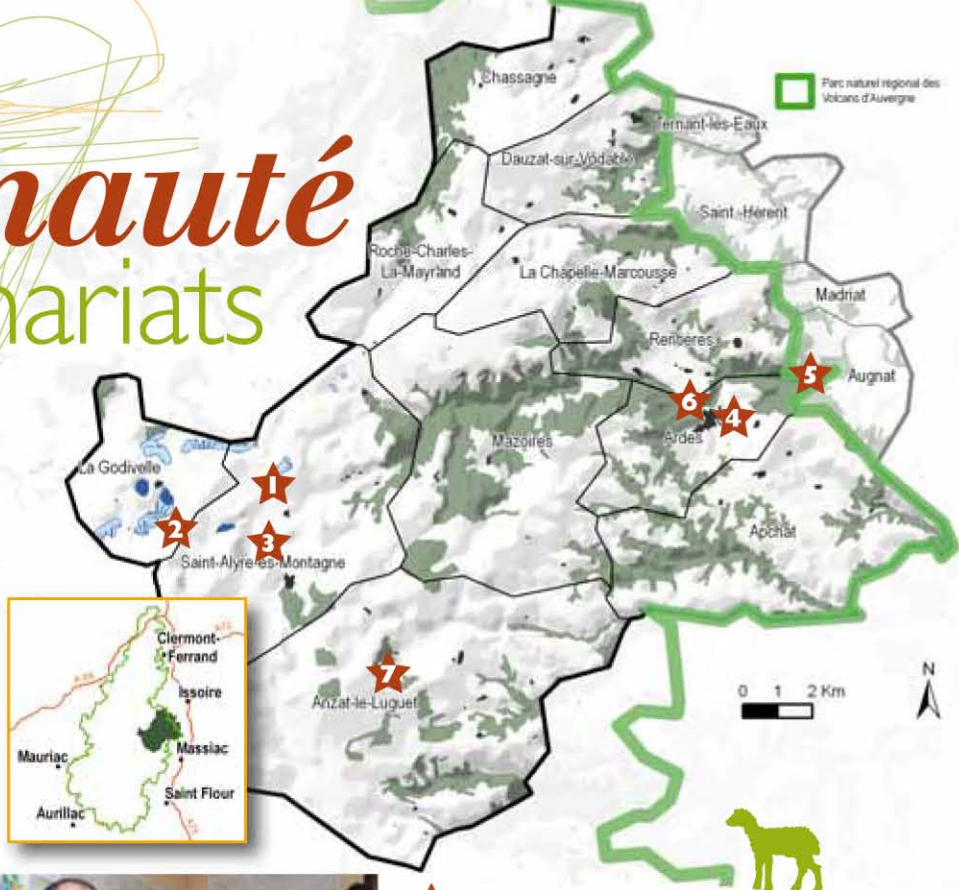
5 C'est avec le soutien d'Ardes communauté qu'Eve et David Noirault ont pu mettre en œuvre leur projet de **maraîchage bio** en mars 2010. Chaque semaine, ils commercialisent une quinzaine de paniers sur Ardes-sur-Couze et une cinquantaine de plus dans le cadre de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne d'Aubière. Ce système de contrat leur permet d'estimer au plus juste leur production et d'éviter de courir sur les marchés. Traction animale et porte-outils moderne leur ont permis de limiter l'investissement avec un résultat agronomique intéressant.

7 Situé au cœur du Cézallier sur la commune d'Anzat-le-Luguet, au point de naissance de la vallée de la Bave, le **Cirque d'Artout** s'illustre par sa dimension paysagère atypique sur le territoire du Parc. D'origine glaciaire, au sein du stratovolcan du Cézallier, le Cirque d'Artout est issu du creusement et du dégagement des roches et matériaux tendres non protégés par les coulées de lave massives. L'activité agricole et plus particulièrement le pastoralisme jouent un rôle essentiel dans la lisibilité de ce site. Le maintien de cette activité sur la partie plane du cirque, comme sur celle du rebord du plateau, lui donne en effet toute sa valeur paysagère. Par ailleurs, le Cirque d'Artout se distingue également par sa richesse biologique qui lui a valu un classement en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique.



© F. Pigot

6 Officiellement, la **Mission haies Auvergne** est basée à Lempdes, à la Maison de la forêt et du bois où elle a son siège social. Dans la pratique - quand ils ne sont pas sur le terrain - les permanents de l'association travaillent à leur domicile. Depuis quelques mois, Sylvie Monier et Stéphane Hekimian ont opté pour le télétravail depuis Ardes-sur-Couze où ils se sont installés. Pour eux, il s'agit de faire vivre le milieu rural et de limiter les frais. Avec le soutien de la région et des départements, ils interviennent auprès des agriculteurs et des collectivités pour les sensibiliser à l'importance des haies. Outre cette action d'information, ils en accompagnent la reconstitution ou la plantation.



© PNRA

La musique verte

Qu'est-ce que la musique verte ?

Depuis la nuit des temps, les hommes ont cherché à tirer des sons de la nature : eau, feu, plantes, argile, cailloux, plumes, os... Ils sont arrivés à faire sonner des objets pour imiter les oiseaux, effrayer les esprits, réunir les troupes, faire éclater la fête ou simplement "jouer" de la musique. La musique verte, c'est ainsi un ensemble de savoir-faire populaires qui permettent

d'élaborer des jouets sonores écologiques et éphémères.

Les éléments naturels peuvent être collectés au fil des saisons, près de chez soi. Chacun joue ce qui lui passe par la tête au moment où il joue, selon la qualité de l'instrument, selon ses aptitudes, ses influences musicales et l'environnement sonore.

Quelques exemples faciles pour produire des sons avec presque rien



En savoir +

"Jouets de plantes"

Christine Armengaud
Editions Plumes de carotte

La Hulotte (n° 61 et 62)

magazine naturaliste à l'attention des petits
(et des grands !) www.lahulotte.fr

**"Jouets sonores, jouets rustiques,
jouets d'autrefois"**

IEO (Institut d'Etudes occitanes)

Deux sites internet :

www.degourdi-son.fr
www.loreilleenmire.fr



Anecdote

La cardère sauvage est aussi nommée "cabaret des oiseaux" parce qu'elle comporte, à la base de ses grandes feuilles soudées par deux de part et d'autre de la tige, une sorte de réservoir en forme de vasque qui se remplit d'eau à chaque pluie. Les petits oiseaux (chardonnerets, linottes, moineaux, pinsons...) peuvent venir facilement s'y désaltérer dès le mois de juillet.



De la Cardère sauvage au Tica Traca

Voici, étape par étape, la façon de réaliser le tica traca, cet instrument à percussions, à partir d'une cardère sauvage (nom scientifique en latin : *Dipsacus sylvestris*) qui a séché sur pied et que tu peux trouver près de chez toi. Voici quelques indices pour la trouver facilement :

1^{er} indice : elle aime les talus et les bords des routes

2^e indice : elle est imposante, elle mesure parfois près de deux mètres de haut

3^e indice : elle fait partie de la grande famille des chardons (attention à tes doigts ! il te faut la cueillir avec des gants de jardinier)

4^e indice : chacune des extrémités de ses tiges comporte une boule au sommet, hérissée de multiples piquants, de véritables "hérissons" miniatures.

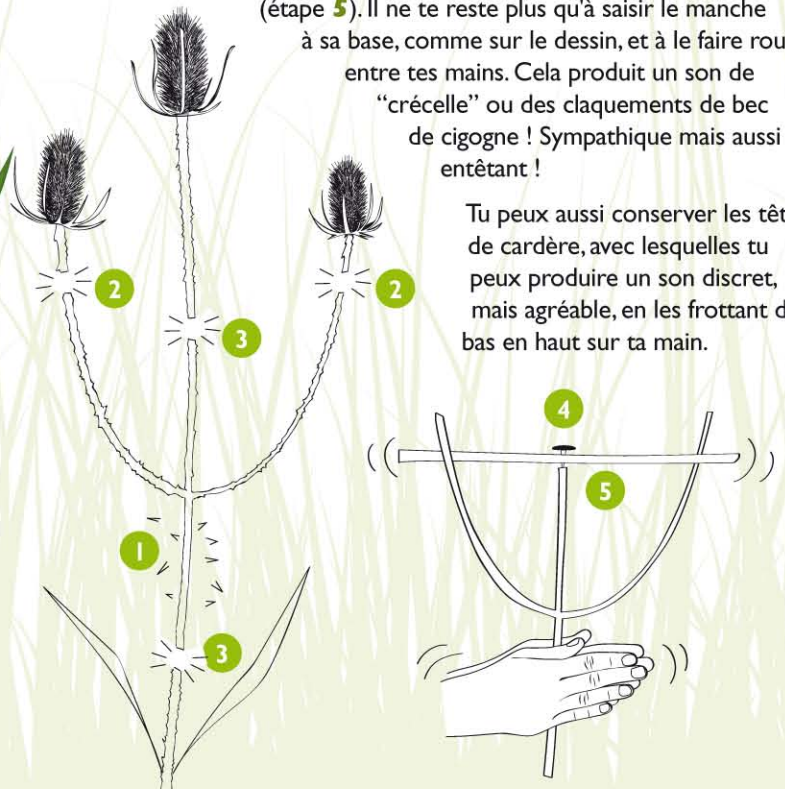
Ca y est ! Tu l'as trouvée ! Alors, place aux petits bricoleurs pour réaliser ton Tica traca !

Matériel nécessaire :

Un clou, un sécateur et des gants de jardinier

Repère sur ta cardère une fourche à 3 branches. Tout d'abord, avec tes gants de jardinier, tu frottes les tiges pour enlever toutes les épines (étape 1). Tu coupes ensuite les deux branches des côtés (étape 2) et celle du centre (étape 3). Tu récupères la partie la plus longue que tu perces au milieu (étape 4) avec le clou et tu l'installes horizontalement sur la branche centrale (étape 5). Il ne te reste plus qu'à saisir le manche à sa base, comme sur le dessin, et à le faire rouler entre tes mains. Cela produit un son de "crécelle" ou des claquements de bec de cigogne ! Sympathique mais aussi entêtant !

Tu peux aussi conserver les têtes de cardère, avec lesquelles tu peux produire un son discret, mais agréable, en les frottant de bas en haut sur ta main.





Un buronnier au XXI^e siècle

C'est au buron d'Algour, avec un cheptel de vaches Salers, que Guy Chambon produit un fromage AOP Salers dans la plus pure tradition. Cet été, deux visites commentées y seront proposées.

Dans les années 70, le fromage ne se vendait plus. Les parents de Guy Chambon ont alors décidé d'en cesser la production pour vendre leur lait à la coopérative. Le buron d'Algour avait perdu sa raison d'être. En 2000, il a repris du service après un investissement important, d'environ 800 000 francs (soit près de 122 000 €), consécutivement à la tempête qui avait détruit le bâtiment. Refait à neuf, avec le concours de l'association de sauvegarde des burons et du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne, le buron a été inauguré un an plus tard.

C'est donc au XXI^e siècle, mais dans la tradition, que Guy Chambon y a repris la production de fromage AOP Salers Tradition. Depuis, les touristes de passage du côté du col de Néronne ont trouvé la piste qui mène au buron d'Algour. "On voit jusqu'à 200 personnes dans la journée, surtout au mois d'août", précise l'intéressé. La visite est gratuite. "Quand vous faites payer, il faut rendre un service. Nous, on n'a pas le temps", explique-t-il. Son fils de 14 ans vend le fromage et répond aux questions des clients. "Ici le fromage Salers Tradition est fait avec du lait de vaches Salers, ailleurs il peut-être fabriqué à partir du lait d'autres vaches. C'est ici qu'on rétablit la vérité auprès des visiteurs", remarque Guy Chambon.

De fin mai à fin septembre, c'est donc là-haut, au-dessus de la route qui serpente entre Salers et le Puy Mary, que Guy Chambon se retire pour y fabriquer son nectar, au buron. "Là-haut, à quatre heures du matin, on boit le café", explique-t-il. "Puis c'est la traite et la fabrication qui dure jusqu'à 11h30. Après le repas et une sieste bien méritée, rebelote". Mais Guy Chambon n'en démord pas : "Là-haut on est bien !". "C'est quatre mois de vacances. Il y en a qui payent pour aller à la



Depuis l'âge de 12 ans, Guy Chambon reproduit les gestes ancestraux qui contribuent à la fabrication du salers.

montagne", remarque-t-il. Lui, les vacances, il n'éprouve pas le besoin d'en prendre. "Quand on prend du repos, on perd l'habitude de travailler. Après, les automatismes sont perdus."

Ce métier, il l'a appris sur le tas, avec ses parents. "C'est depuis l'âge de 12 ans que j'y bricole. Ma première saison faite à la montagne, c'était l'année de ma communion. Il manquait du personnel", raconte Guy Chambon. Autour du buron, il dispose d'une centaine d'hectares, largement assez pour ses soixante vaches de race salers qui y pâturent

tout l'été. Aucun apport d'aliment extérieur n'est donc nécessaire.

Sur l'année, sa production de lait, hors part réservée aux veaux, s'élève à 120 000 litres ce qui lui permet de fabriquer 200 pièces de fromages affinées.

Cet été, les **20 juillet et 3 août**, de 14h à 17h50, l'association Tradition Salers et le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne proposent deux visites commentées pour découvrir le buron d'Algour et la passion de Guy Chambon (sur réservations au 04 71 20 09 47).

Hervé Laurent (chez un éleveur, à droite sur la photo), technicien à la chambre d'agriculture du Cantal et animateur de l'association Tradition salers, nous explique les spécificités du système traditionnel salers :

"C'est un système d'élevage mixte permettant la production simultanée de lait et de viande à partir d'un troupeau de vaches de race Salers. Ce système fut le modèle unique d'utilisation de la race Salers jusqu'aux années 50. Ce système connaît un déclin constant du fait de la spécialisation des élevages et du surcoût de main



d'œuvre qu'il induit. En effet, la traite des vaches Salers est unique et spécifique. La présence du veau est indispensable pour récolter le lait : il amorce la traite, puis est attaché à la patte avant de sa mère. Pour finir, il égoutte la fin de la traite. Et cela pendant toute la durée de lactation de la mère, soit 260 jours. Cette spécificité de traite procure à la transformation du lait une "fromageabilité" exceptionnelle."



Edition du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Maison du Parc - Montlosier - 63970 Aydat
Tél. 04 73 65 64 00 - Fax 04 73 65 66 78
www.parc-volcans-auvergne.com

N° ISSN : 2102-4014

Directrice de publication : Isabelle Blanc
Coordination : Thomas Ganlut, SMPNRVA
Rédaction et photos : SMPNRVA
et Frédéric Pigot (Peyre-Arse Presse)
Photo de couverture : Marc Sagot
Cartographie : SIG SMPNRVA / OR
Conception, réalisation :

Vice Versa - 04 73 90 94 05

Impression : Fabrègue Imprimeur (87)

Tirage : 42 000 exemplaires

Juin 2011



Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.